

# NAGE AVEC PALMES - PISCINE SAISON 2022

## RÈGLES DE PARTICIPATION COUPE DU MONDE DES UNIVERSITES

Lignano (Italie) - Du 1 au 2 avril 2022



**LIGNANO SABBIAORO 2022**

Règles édictées par le DTN de la FFESSM et le Directeur de la FFSU  
Validées par les comités directeurs respectifs de la FFESSM et de la FFSU





## **A. ENJEUX :**

La fédération française d'études et des sports sous-marins (FFESSM) et la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) s'engagent à être partenaires pour contribuer au succès de la Coupe du monde des universités qui se déroulera à Lignano en Italie les 1 et 2 avril 2022.

A ce titre, la FFESSM mettra tout en œuvre avec la FF Sport U pour faciliter la détection et la sélection d'athlètes - étudiants développant un projet sportif de haut-niveau.

Cette première collaboration fera l'objet de la signature d'une convention dans laquelle des actions de développement seront également déployées.

Ainsi, la participation à cette Coupe du monde des universités se décline en objectifs partagés :

### **1. Des objectifs de développement :**

- Promouvoir les sports subaquatiques
- Capturer de nouveaux pratiquants, juges et dirigeants et rajeunir la FFESSM
- Alimenter la relève dans les disciplines reconnues de haut niveau : NAP, apnée et hockey subaquatique

### **2. Des objectifs sportifs :**

- Engager des sportifs capables d'être finalistes dans au moins 1 épreuve en individuel
- Engager des relais uniquement sur les distances où l'équipe de l'université représentée est capable d'être finaliste

### **3. Des objectifs chiffrés** représentant l'ambition à la coupe du monde universitaire 2022 :

- Gagner au moins 3 médailles

## **B. EPREUVES**

<b>Epreuves individuelles</b>	<b>Epreuves par équipe</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Monopalme Surface :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 100 SF H/F</li><li>○ 200 SF H/F</li><li>○ 400 SF H/F</li><li>○ 800 SF H/F</li></ul></li><li>• <b>Monopalme Immersion :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 50 AP H/F</li></ul></li><li>• <b>Bipalmes Surface :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 50 BI H/F</li><li>○ 100 BI H/F</li><li>○ 200 BI H/F</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Monopalme Surface :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 4x50 SF Mixte</li><li>○ 4x100 SF Mixte</li></ul></li><li>• <b>Bipalmes Surface :</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 4x50 BI Mixte</li><li>○ 4x100 BI Mixte</li></ul></li></ul>



## **C. MODALITES DE PARTICIPATION**

### **1. CONDITIONS À RESPECTER**

Seuls les sportifs qui satisfont les conditions ci-après pourront participer à la coupe du monde universitaire :

- Être âgé d'au moins 18 ans révolus et de maximum 25 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve :
  - Coupe 2022 : concerne les sportifs nés entre le 01/01/1997 et le 31/12/2004 ;
- Être étudiant pour l'année 2021/2022 dans une université ou dans une école ou inscrit dans un cursus de niveau 5 postbac à minima qu'il représentera (en complétant et faisant compléter le Certificat d'éligibilité joint en annexe) ou avoir été étudiant et diplômé en 2021 (joindre la copie du diplôme) ;
- Être à jour de ses licences FFESSM et FFSU (voir point H pour obtenir un accompagnement personnalisé) ;
- Être à jour de ses papiers d'identité (passeport de préférence, valide au moins 6 mois après la date du championnat) ;
- Être à jour de son assurance individuelle accident et en responsabilité civile, en particulier la couverture des déplacements internationaux ;
- Présenter un certificat médical de NCI à la pratique compétitive de la NAP en compétition signé d'un médecin.

### **2. COMPÉTITIONS DE SÉLECTION**

La sélection sera établie à partir des performances individuelles réalisées lors :

- Des compétitions inscrites au calendrier officiel 2022 de la FFESSM suivantes :
  - Championnat national : Aix-en-Provence du 11 au 12 décembre 2021 ;
  - Meeting National n°1 : Vittel du 12 au 13 février 2022 ;
  - Meeting National n°2 : Rennes du 5 au 6 mars 2022 ;
  - Compétitions régionales organisées en bassin de 50 m avec chronométrage manuel ou électronique entre le 01/09/2021 et le 13/02/2022.
- Des compétitions organisées sous l'égide de la FFSU en bassins de 50 m avec chrono manuel ou électronique entre le 01/09/2021 et le 13/02/2022.

### **3. CONDITIONS FINANCIERES**

L'AS devra assurer le financement :

- Du voyage de la délégation jusqu'au lieu de séjour ;
- Des droits d'engagements FISU (20 € / personne) ;
- Des frais de séjour : 70 € maximum/ personne et par nuit.



#### **4. HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

L'organisateur fournira (inclus dans les 70 €/p/j) : Hébergement et restauration, transports entre les différents sites (aéroport officiel, hébergement et compétition).

#### **5. AIDE FINANCIERE**

Une aide financière sera éventuellement accordée par la FF Sport U.

- D'un montant maximum de 200 € par athlète, elle dépendra du nombre et du niveau de performance des athlètes participant à la Coupe du Monde des Universités ;
- Seuls, les athlètes ayant réalisé les meilleurs temps seront aidés financièrement ;
- Le règlement de la participation FF Sport U sera effectué à posteriori, sur demande transmise par le SITE DE LIGUE SPORT U d'appartenance précisant au moins les effectifs ayant participé, les résultats obtenus et le budget global réalisé ;
- En dehors du cadre défini dans cette circulaire, aucune aide financière ne sera accordée par la FF Sport U.

#### **6. AIDE FINANCIERE FFESSM**

Une aide individuelle d'un montant maximal de 200€ sera accordé aux sportifs listés au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de haut niveau (Elite - Sénior - Relève) et d'un montant maximal de 100€ pour les sportifs listés en Collectif National ou Espoir. L'aide sera allouée sur présentation des factures originales

#### **7. CONDITIONS D'INSCRIPTION**

**Les dossiers de candidatures sont impérativement à renvoyer complétés avant la date limite.** Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

**Lien du formulaire de candidature :** <https://form.jotform.com/220261818931353>

**Date limite de retour :** Lundi 14 février à 12h00

Le comité de sélection se réunira **semaine 7 (du 14 au 18 février)** pour établir la liste des étudiants présélectionnés.

### **D. PERFORMANCES A REALISER**

- 1.** Les sportifs qui auront réalisé les performances suivantes, à l'issue des compétitions de sélection, chez les femmes et les hommes, dans une même épreuve individuelle, pourront participer et représenter leur université aux conditions cumulatives suivantes :
  - Avoir réalisé au moins 1 Temps Universitaire Piscine (TUP) dans au moins 1 épreuve au programme de la Coupe 2022
  - Avoir réalisé un des 4 meilleurs temps de l'épreuve dans sa catégorie de sexe
- 2.** Les Temps Universitaire Piscine (TUP) sont précisés chapitre G du présent règlement



## E. LISTE NOMINATIVE DES PRÉSÉLECTIONNÉS

1. La liste des sportifs proposés à la sélection est établie par un comité de sélection composé :

- Du DTN de la FFESSM ou son représentant
- Du Directeur National de la FFSU ou son représentant

Le comité de sélection se réunira dans la semaine 7 : **du 14 au 18 février 2022**.

2. Il reviendra ensuite aux établissements où sont inscrits les présélectionnés de confirmer la participation auprès de la FF Sport U **avant le 24 février 2022**. Cette confirmation permettra le déclenchement de l'engagement en ligne dans le système d'accréditations de la Fédération Internationale du Sport Universitaire.

## F. ENGAGEMENTS DEFINITIFS

1. Les sportifs sont pré-engagés par la FFSU (en lien avec les référents des établissements concernés) dans les épreuves individuelles pour lesquelles ils ont satisfait les conditions prévues aux chapitres D du présent règlement.

2. Le nombre d'engagement dans les épreuves individuelles est limité à :

- 2 sportifs par université et par épreuves dans chaque catégorie de sexe
- 2 universités par pays, par épreuve et par catégorie de sexe

3. Le nombre d'engagement dans les épreuves par équipe est limité à 1 relai par université et par épreuve (une université peut engager 1 relai dans toutes les épreuves)

## G. TEMPS UNIVERSITAIRES PISCINE (TUP)

### Bassin de 50 mètres - Chronométrage électronique

Les temps universitaires piscine correspondent aux temps « Espoir » identifiés dans le projet de performance de la FFESSM :

FEMMES	TUP (Universitaire)
<b>MONOPALME SURFACE</b>	
50 SF	19.49
100 SF	43.19
200 SF	1.37.49
400 SF	3.33.99
800 SF	7.26.99
<b>MONOPALME IMMERSION</b>	
50 AP	17.89
<b>BIPALMES SURFACE</b>	
50 BI	23.59
100 BI	51.39
200 BI	1.52.79
400 BI	4.03.99

HOMMES	TUP (Universitaire)
<b>MONOPALME SURFACE</b>	
50 SF	17.89
100 SF	39.99
200 SF	1.30.89
400 SF	3.18.79
800 SF	7.01.99
<b>MONOPALME IMMERSION</b>	
50 AP	16.19
<b>BIPALMES SURFACE</b>	
50 BI	21.69
100 BI	46.79
200 BI	1.45.99
400 BI	3.46.99



LIGNANO SABBIAORO 2022

## H.CONTACTS

Le pôle Sports de la FFSU se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. N'attendez pas le dernier moment pour candidater et rassembler les documents nécessaires à votre inscription.

Vous pouvez contacter Christophe MILLARD, Directeur National Adjoint FFSU.

E-mail : [sports@sport-u.com](mailto:sports@sport-u.com) ou [cmillard@sport-u.com](mailto:cmillard@sport-u.com)

Téléphone : +33 6 24 83 56 39